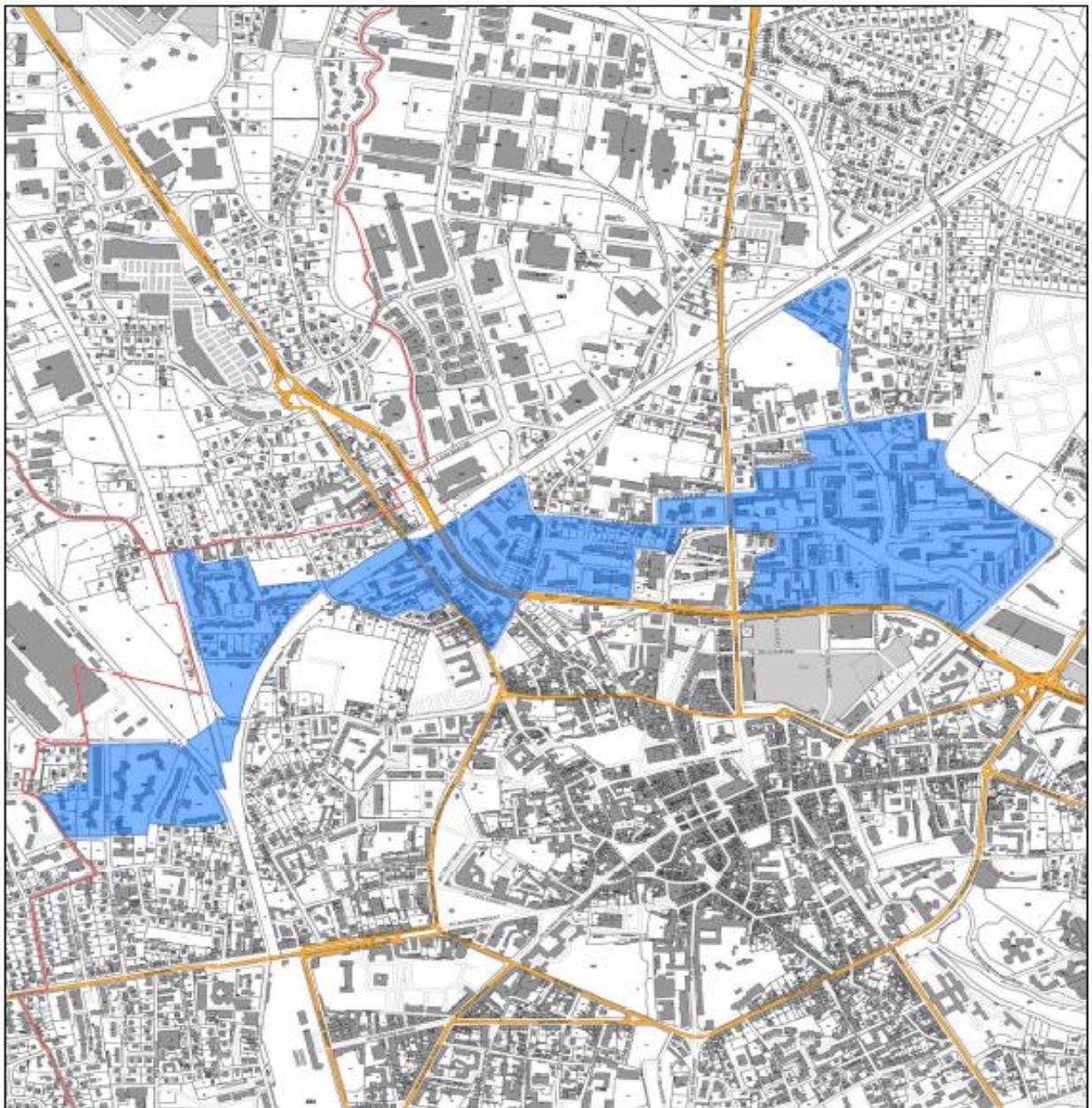


# Données sur le Quartier Prioritaire de la Ville

## Grande Reyssouze Terre Des Fleurs Bourg-en-Bresse (01)





# Sommaire

<b>SOURCES</b>	4
----------------	---

<b>INDICATEURS CLÉS</b>	7
-------------------------	---

<b>POPULATION</b>	8
-------------------	---

- Globale
- Sexe
- Etrangers
- Age
- Diplôme
- Composition des ménages

<b>EMPLOI</b>	9
---------------	---

- Emploi - précarité
- Emplois aidés
- Insertion par l'activité économique
- Contrats d'apprentissage
- Contrats de professionnalisation

<b>CHÔMAGE</b>	10
----------------	----

- Demandeurs d'emploi

<b>RESSOURCES MONÉTAIRES</b>	11
------------------------------	----

- Revenus disponibles
- Revenus déclarés
- Pauvreté
- Allocataires CAF
- Bénéficiaires du régime général de l'Assurance Maladie (CNAM)
- Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) participative

<b>LOGEMENT</b>	12
-----------------	----

- Type d'habitat
- Catégorie de logements

### DEFINITIONS

#### Secret statistique

Pour respecter les règles de secret statistique et de secret fiscal, la valeur n'est pas affichée quand l'indicateur donne une information de manière directe ou indirecte sur une population inférieure à 5 individus et 11 ménages.

**Les données communales portent sur l'ensemble de la (ou des) commune(s) englobante(s). FAUX**

#### EPCI : Découpage géographique 2020

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

#### Quartiles et Etendue:

Le premier quartile (noté Q1) est le niveau au-dessous duquel se situent 25 % des départements.

Le deuxième quartile est le niveau au-dessous duquel se situent 50 % des départements ; c'est la médiane.

Le troisième quartile (noté Q3) est le niveau au-dessous duquel se situent 75 % des départements.

L'écart interquartile indique la dispersion d'un ensemble de données, il s'agit de la différence entre les quartiles supérieur et inférieur (Q3 - Q1).

**PS:** Il est possible que des sommes de pourcentages ne soient pas exactement à 100% pour cause d'arrondis

### POPULATION

**Source:** Recensements de la population - INSEE / **Géocodage:** INSEE

Depuis 2004, le recensement de la population repose sur une collecte annuelle des informations, et se calcule à partir des résultats de collecte de 5 années consécutives. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, la collecte est exhaustive. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, il s'agit d'une enquête, où 8% de la commune est enquêtée chaque année. Dans la mesure où l'échantillonnage des adresses à enquêter ne correspond pas aux découpages des QPV, les résultats fournis à cette échelle relèvent donc d'estimations plus ou moins précises suivant la taille du quartier et le tirage de l'échantillon de collecte de la commune.

**Les effectifs de population sont issus du RP2018. Seuls les grandeurs relatives (taux,..) sont actualisées dans les recensements suivants par l'Insee. Lorsque les résultats de la collecte n'ont pas été suffisants pour fournir des estimations robustes, les résultats ne sont pas fournis (cases ND).**

#### Âge

L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Désormais, depuis 2004, lorsque les données des recensements sont comparées, les âges sont tous exprimés en années révolues c'est-à-dire l'âge atteint au dernier anniversaire.

#### Nationalité

La population est répartie en deux grands groupes : Français / Étrangers. La distinction est faite parmi les Français entre :

- Français de naissance (y compris par réintégration) ;
- Français par acquisition (personnes devenues françaises par naturalisation, mariage, déclaration ou à leur majorité).

La population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un étranger peut acquérir la nationalité française au cours de sa vie, en fonction des possibilités offertes par la législation. Il devient alors Français par acquisition. Parmi les étrangers se trouvant en France au moment du recensement, seuls ont été recensés ceux qui ont leur résidence permanente en France et ceux qui y travaillent ou y étudient (travailleurs permanents, stagiaires, étudiants, ainsi que leur famille le cas échéant), à l'exception des travailleurs saisonniers et des travailleurs frontaliers. En outre, le personnel étranger (administratif, technique ou de service) des ambassades résidant de façon permanente en France est recensé mais pas les étrangers membres du corps diplomatique. Ne sont recensés ni les touristes ni les personnes faisant en France un séjour de courte durée.

## CHOMAGE

**Source:** STMT - DARES-Pôle Emploi / **Géocodage:** CGET

Les données sont issues de la source STMT / Dares-Pôle Emploi, qui comptabilise les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en fin de mois. Des travaux d'expertise menés par la Dares ont mis en évidence des problèmes de précision sur le géocodage en QPV dans certaines communes. Pour cette raison et afin de garantir une fiabilité des résultats suffisantes, les données ne sont affichées que dans le cas où le nombre de demandeur d'emploi en catégorie ABC du QPV calculé dans cette source et le même volume calculé par l'INSEE suite à un géocodage plus précis ne diffèrent pas de plus de 10%. Dans le cas contraire, les résultats du QPV sont déclarés « ND ».

## EMPLOI

**Source:** Recensements de la population - INSEE / **Géocodage:** INSEE

L'**emploi précaire** regroupe les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

**Source:** Contrats aidés - ASP-DARES / **Géocodage:** INSEE

Cette source comptabilise l'ensemble des contrats aidés enregistrés par l'ASP, et regroupe l'ensemble des données des CERFA de prescription.

Les **contrats aidés** sont des contrats spécifiques destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes en grande difficultés...) et pour lesquels l'embauche et l'accompagnement sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat. Il existe deux type de contrats aidés :

- **Le contrat unique d'insertion (CUI)** a pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Il prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et d'un contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

## RESSOURCES MONÉTAIRES

Les statistiques présentées sont issues du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi). Les données issues de ce fichier proviennent du rapprochement :

- des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques
- et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA).

Ces données permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales et revenus financiers non déclarés), à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

### REVENUS DISPONIBLES & REVENUS DÉCLARÉS

**Source:** Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - DGFIP-Cnaf-Cnav / **Géocodage:** INSEE

Le « **ménage fiscal** » est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptés dans les ménages où ils déclarent leurs revenus même s'ils occupent un logement indépendant.

L'**"unité de consommation"** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. En effet, pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne car les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. L'échelle actuellement la plus utilisée pour constituer les unités de consommation (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

**La part des revenus d'activités salariées** (respectivement des revenus d'activités non salariées, des pensions, retraites, rentes, des revenus du patrimoine, de l'ensemble des prestations sociales, des prestations familiales, des minima sociaux, des prestations logement) est le pourcentage que représentent les revenus d'activités salariées (respectivement des revenus d'activités non salariées, des pensions, retraites, rentes, des revenus du patrimoine, de l'ensemble des prestations sociales, des prestations familiales, des minima sociaux, des prestations logement) dans le total des revenus disponibles de la zone.

**La part des impôts** est le pourcentage que représentent les impôts directs dans le total des revenus disponibles de la zone.

## BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES PAR LES CAF

**Source:** ©Insee Source : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

La population couverte correspond aux bénéficiaires du régime général qui recouvre les allocataires (ou assurés) et leurs ayants droit.

Avertissement : Suite à l'avis du 8 novembre 2018 de l'Autorité de la statistique publique (ASP), portant sur la labellisation des statistiques sur les bénéficiaires de prestations légales, la Cnaf produit désormais les données définitives d'un mois de droit avec un recul de 6 mois au lieu de 2 mois auparavant, dans l'optique d'une amélioration de la qualité des données produites. Les données au 31 décembre 2018 sont issues d'une extraction après 6 mois, ce qui peut entraîner une rupture de séries avec les millésimes précédemment diffusés.

Dans le cadre de cette démarche, certaines séries ont été exclues de la labellisation. C'est le cas des variables portant sur la part des prestations dans les ressources des foyers allocataires, qui présentent des limites quant à leur interprétation. Il s'agit en effet d'indicateurs composites sous forme de ratio, dont les données du dénominateur (revenus) ne sont pas contemporaines de celles du numérateur (prestations), et couvrent un champ tronqué. Ces variables ne seront donc plus diffusées.

## BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM)

**Source:** ©Insee Source : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

La population couverte correspond aux bénéficiaires du régime général qui recouvre les allocataires (ou assurés) et leurs ayants droit.

Les données issues de la source CNAM ne sont diffusées que pour la France métropolitaine et la Réunion.

Avertissement : Des anomalies identifiées par la Cnam sur le fichier 2019 des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie conduisent à ne pas pouvoir diffuser les indicateurs correspondants.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la protection universelle maladie, l'opération d'individualisation de la gestion des droits a modifié le statut de certains bénéficiaires (ayants-droits majeurs autonomisés), qui ont de ce fait été omis de la base transmise à l'Insee. Leur réintégration dans cette base à la date du 1er janvier s'est ensuite avérée impossible. L'Insee et la Cnam ont donc décidé de ne pas diffuser d'indicateurs sur ces données.

Restriction méthodologique :

Dans le traitement des données CAF et Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communales (QP), de façon à ne pas introduire des surreprésentations artificielles.

## BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (C2S) PARTICIPATIVE

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C et de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS). La Complémentaire santé solidaire est une aide de l'Etat qui permet aux foyers modestes de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à moins de 1 euro par jour et par personne. Selon les ressources du foyer, la Complémentaire santé solidaire peut ainsi être sans participation financière (ex CMUC) ou avec participation financière (ex ACS).

Pour le millésime 2020, les deux branches de la C2S étaient temporairement regroupées. A compter du millésime 2021, les bénéficiaires de la C2S non participative (ex CMUC) et de la C2S participative (ex ACS) sont dissociés afin d'obtenir des statistiques plus fines.

Il est n'est donc pas possible de réaliser des comparaisons entre les anciennes versions.

## LOGEMENT

**Source:** ©Insee Source : RP & Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) & Fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli)

**Catégorie de logement :**

- les résidences principales : logements occupés de façon permanente et à titre principal par le ménage ;
- les logements vacants : logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés ;
- les logements occasionnels : logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles ;
- les résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

**Type d'habitat :**

On distingue les résidences principales selon les modalités suivantes :

- maisons ;
- appartements ;
- autres : logements-foyers, chambres d'hôtel, habitations de fortune, pièces indépendantes (ayant leur propre entrée)

Le type « autres » étant très peu représenté, il n'est pas diffusé.

PS : Les données non disponibles notées "ND" de cette partie proviennent essentiellement de données non diffusables car soumises au secret statistique.

## QPV n°QP001001

### Grande Reyssouze Terre Des Fleurs

Commune englobante: Bourg-en-Bresse

EPCI: 200071751

Taille du quartier: 6490 habitants (RP2018)

#### INDICATEURS CLÉ

INDICATEURS	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part de la population de 0 à 24 ans dans la population	36%	30%	29%	30%	30%
Part des femmes dans la population	55%	53%	51%	51%	51%
Part des étrangers dans la population	25%	12%	5%	9%	7%
Part des emplois à durée limitée parmi les emplois	28%	18%	14%	15%	16%
Taux d'emploi des étrangers	38%	39%	39%	53%	44%
Part des DE ABC de Longue Durée dans DE ABC	40%	39%	41%	44%	43%
Part des DE de bas de niveaux de FI* dans DE ABC	66%	56%	49%	49%	44%
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	42%	22%	12%	11%	13%
Revenu médian	14 480	19640	22730	24030	23110

\* FI : formation initiale

#### Note de lecture :

QPV: Données sur le QPV en question

COMM(x) : Données sur la ou les communes englobantes, (x) étant le nombre de communes englobant le QPV

Dans le cas d'un QPV situé dans un arrondissement de Lyon, les données portent sur cet arrondissement,

sauf mention contraire "Total Lyon" au dessus du tableau.

EPCI: Données sur l'EPCI englobant le QPV

DEP 69M: Cas d'un QPV dans le département 69 : Données sur la métropole de Lyon

DEP 69N: Cas d'un QPV dans le département 69 : Données sur le conseil départemental du Rhône

DEP : Données sur le département englobant le QPV

REGION: Données sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

#### Population

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré.

La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

# QPV n°QP001001

## Grande Reyssouze Terre Des Fleurs

Commune englobante: Bourg-en-Bresse

EPCI: 200071751

Taille du quartier: 6490 habitants (RP2018)

### POPULATION

Source : RP 2018 et estimations 2019 pour la partie Diplôme -scolarisation

GBALE	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Population municipale	6 490	41 248	133 942	657 856	8 078 652
Population municipale en QPV de la (des) commune(s) englobante(s)	8 416				
Population municipale de la (des) commune(s) englobante(s)	41 248				
SEXE	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part des femmes dans la population	55%	53%	51%	51%	51%
Part des hommes dans la population	45%	47%	49%	49%	49%
ETRANGERS	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part des étrangers parmi la population	25%	12%	5%	9%	7%
Part des étrangères parmi les femmes	24%	11%	5%	9%	7%
AGE	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part des personnes de 0 à 24 ans parmi la population	36%	30%	29%	30%	30%
Part des personnes de 60 ans et plus parmi la population	23%	28%	28%	24%	26%
AGE x FEMME	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part des femmes de 0 à 24 ans parmi les femmes	34%	28%	28%	29%	28%
Part des femmes de 60 ans et plus parmi les femmes	27%	33%	30%	26%	28%
COMPOSITION DES MÉNAGES	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part des ménages de 1 personne parmi les ménages	45%	51%	37%	33%	38%
Part des ménages de 6 personnes et plus parmi les ménages	4%	2%	2%	2%	1%
DIPLÔME - SCOLARISATION	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part de la population sans diplôme	[42,0/45,5]		49,2%	46,7%	44,5%
Part de la population avec un diplôme de niveau inf. au BAC	[26,5/29,5]				
Part de la population avec un diplôme de niveau BAC	[14,5/16,4]		18,3%	17,8%	17,4%
Part de la population avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur	[11,8/13,7]		27,3%	30,5%	32,9%
Part de femmes sans diplôme	[44,6/49,6]		46,4%	44,0%	42,0%
Part de femmes avec un diplôme de niveau inf. au BAC	[20,8/24,3]				
Part de femme avec un diplôme de niveau BAC	[15,9/18,5]		18,5%	18,3%	17,7%
Part de femme avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur	[12,0/14,5]		29,4%	32,0%	34,3%
Part d'étrangers sans diplôme	[54,8/62,0]				
Part d'étrangers avec un diplôme de niveau inf. au BAC	[11,7/16,0]				
Part d'étrangers avec un diplôme de niveau BAC	[13,6/18,2]				
Part des étrangers avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur	[10,0/13,8]				
Taux de scolarisation des 15-24 ans	[48,5/55,4]		62,1%	60,9%	66,1%
Taux de scolarisation des femmes de 15-24 ans	[44,2/52,7]		65,7%	63,8%	69,0%
Taux de scolarisation des hommes de 15-24 ans	[50,8/59,6]		58,8%	58,3%	63,3%
Taux de scolarisation des étrangers de 15-24 ans	[49,4/67,8]				

(\*) Estimations pour la colonne QPV

Note de lecture pour la colonne QPV: Comme il s'agit d'estimations, la valeur est comprise entre la borne minimum et la borne maximum indiquées

ND

Donnée non disponible

S

Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

# QPV n°QP001001

## Grande Reyssouze Terre Des Fleurs

Commune englobante: Bourg-en-Bresse

EPCI: 200071751

Taille du quartier: 6490 habitants (RP2018)

### EMPLOI

EMPLOI - PRECARITE	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi	45%	57%	68%	72%	68%
Part des emplois à durée limitée parmi les emplois	28%	18%	14%	15%	16%
Taux d'emploi des femmes	40%	56%	67%	68%	65%
Part des emplois à durée limitée parmi les femmes ayant un emploi	27%	17%	14%	14%	16%
Taux d'emploi des étrangers	38%	39%	39%	53%	44%
Part des emplois à durée limitée parmi les étrangers ayant un emploi	32%	30%	25%	ND	ND

Source : RP 2018

EMPLOIS AIDES	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Nombre de bénéficiaires d'un CUI au 31 décembre <sup>1</sup>	S	20	51	218	4 053
Dont : Part de chômeurs de longue durée	S	S	24%	24%	30%
Part de seniors	S	S	14%	10%	20%
Part de bénéficiaires de minimas sociaux	S	S	18%	18%	28%
Part de travailleurs handicapés	S	S	18%	16%	14%

Source : DARES 2022

<sup>1</sup> : Ce chiffre est un minimum puisqu'une partie des entrées en contrats aidés n'ont pas pu être géolocalisées par l'INSEE en raison soit d'une mauvaise qualité de l'adresse, soit parce qu'elles ont été remontées trop tardivement.

INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (IAE) <sup>(*)</sup>	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Nombre de contrats en d'année (stock)	82	268	370	1 117	15 530
Dont : Part de salariés résidents en QPV	100%	41%	30%	19%	18%
Part de travailleurs handicapés	6%	9%	15%	14%	10%

Source : DARES 122022

(\*) Attention 4,2% de la base n'est pas géocodée sur les 16 214 contrats régionaux comptabilisés en fin de mois

CONTRATS D'APPRENTISSAGE <sup>(**)</sup>	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Nombre de contrats en fin d'année (stock)	90	619	2 170	9 046	119 484
Dont : Part d'apprentis résidents en QPV	100%	17%	5%	2%	4%
Part de travailleurs handicapés	S	S	1%	1%	1%

Source : DARES 122022

(\*\*) Attention 1,1% de la base n'est pas géocodée sur les 120 829 contrats régionaux comptabilisés en fin de mois

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION <sup>(***)</sup>	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Nombre d'entrées sur l'année	8	66	167	772	12 769
Dont : Part de salariés résidents en QPV	100%	21%	8%	4%	6%
Part de travailleurs handicapés	S	S	6%	2%	2%

Source : DARES 122021

(\*\*\*) Attention 5,5% de la base n'est pas géocodée sur les 13 513 contrats régionaux de l'année

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus < 5 & ménages < 11)

# QPV n°QP001001

## Grande Reyssouze Terre Des Fleurs

Commune englobante: Bourg-en-Bresse

EPCI: 200071751

Taille du quartier: 6490 habitants (RP2018)

### CHÔMAGE

On note DE=DEFM

DEMANDEURS D'EMPLOI	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Nombre de DE ABC	979	4 110	9 319	43 416	591 478
Part des DE ABC Femmes dans les DE ABC	48%	47%	52%	53%	52%
Part des DE ABC Hommes dans les DE ABC	52%	53%	48%	47%	48%
Part des DE ABC de Moins de 26 ans dans les DE ABC	18%	18%	16%	14%	15%
Part des DE ABC de 26 à 49 ans dans les DE ABC	57%	58%	57%	58%	58%
Part des DE ABC de 50 ans et plus dans les DE ABC	25%	25%	27%	27%	27%
Part des DE ABC de Longue Durée dans DE ABC	40%	39%	41%	44%	43%
Part des DE de bas de niveaux de FI* dans DE ABC	66%	56%	49%	49%	44%
Part des DE ABC Hommes de Moins de 26 ans dans les DE ABC Hommes	17%	17%	18%	16%	16%
Part des DE ABC Hommes de 26 à 49 ans dans les DE ABC Hommes	54%	58%	56%	57%	58%
Part des DE ABC Hommes de 50 ans et plus dans les DE ABC Hommes	29%	25%	26%	27%	26%
Part des DE ABC Hommes de Bas Niveau de FI dans les DE ABC Hommes	37%	32%	27%	25%	24%
Part des DE ABC Hommes de Longue Durée dans les DE ABC Hommes	37%	32%	27%	25%	24%
Part des DE ABC Femmes de Moins de 26 ans dans les DE ABC Femmes	20%	18%	15%	13%	14%
Part des DE ABC Femmes de 26 à 49 ans dans les DE ABC Femmes	59%	58%	58%	59%	59%
Part des DE ABC Femmes de 50 ans et plus dans les DE ABC Femmes	21%	24%	27%	28%	28%
Part des DE ABC Femmes de Bas Niveau de FI dans les DE ABC Femmes	60%	50%	44%	44%	39%
Part des DE ABC Femmes de Longue Durée dans les DE ABC Femmes	37%	39%	42%	43%	43%

DEMANDEURS D'EMPLOI :	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
<b>POIDS DANS LE NIVEAU GEOGRAPHIQUE SUPERIEUR</b>					
Poids des DE ABC du <Niv> dans <Niv sup>	24%	44%	22%	7%	
Poids des DE ABC Hommes du <Niv> dans <Niv sup>	23%	48%	22%	7%	
Poids des DE ABC Femmes du <Niv> dans <Niv sup>	24%	40%	21%	8%	
Poids des DE ABC de Moins de 26 ans du <Niv> dans <Niv sup>	25%	47%	25%	7%	
Poids des DE ABC Hommes de Moins de 26 ans du <Niv> dans <Niv sup>	23%	47%	25%	7%	
Poids des DE ABC Femmes de Moins de 26 ans du <Niv> dans <Niv sup>	27%	48%	24%	7%	
Poids des DE ABC de 26 à 49 ans du <Niv> dans <Niv sup>	23%	45%	21%	7%	
Poids des DE ABC Hommes de 26 à 49 ans du <Niv> dans <Niv sup>	22%	50%	22%	7%	
Poids des DE ABC Femmes de 26 à 49 ans du <Niv> dans <Niv sup>	25%	41%	20%	8%	
Poids des DE ABC de 50 ans et plus du <Niv> dans <Niv sup>	24%	41%	21%	8%	
Poids des DE ABC Hommes de 50 ans et plus du <Niv> dans <Niv sup>	26%	47%	21%	7%	
Poids des DE ABC Femmes de 50 ans et plus du <Niv> dans <Niv sup>	22%	35%	21%	8%	
Poids des DE ABC de Bas Niveau de FI du <Niv> dans <Niv sup>	28%	50%	22%	8%	
Poids des DE ABC Hommes de Bas Niveau de FI du <Niv> dans <Niv sup>	27%	53%	23%	8%	
Poids des DE ABC Femmes de Bas Niveau de FI du <Niv> dans <Niv sup>	30%	45%	21%	8%	
Poids des DE ABC de Longue Durée du <Niv> dans <Niv sup>	24%	42%	20%	7%	

Source : DREETS T4 2022

\* FI : formation initiale

ND Donnée non disponible

S

Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

(1) Note de lecture :

Les DE ABC de cet QPV représentent 24% du total des DE ABC de l'EPCI

Les DE ABC de cet EPCI représentent 22% du total des DE ABC du département

Les DE ABC du département représentent 7% du total des DE ABC de la région

# QPV n°QP001001

## Grande Reyssouze Terre Des Fleurs

Commune englobante: Bourg-en-Bresse

EPCI: 200071751

Taille du quartier: 6490 habitants (RP2018)

### RESSOURCES MONÉTAIRES

Les données sur les communes englobant plusieurs QPV ne sont pas disponibles.

REVENUS DISPONIBLES	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
1er quartile (en e) du revenu disponible par unité de consommation	11 390	14070	17410	18090	17120
Médiane (en €) du revenu disponible par unité de consommation	14 480	19640	22730	24030	23110
3ème quartile (en €) du revenu disponible par unité de consommation	18 740	26680	29000	32000	30640
Ecart inter-quartile (en euros) du revenu disponible par UC	7 350	12 610	11 590	13 910	13 520
Rapport de l'Ecart-Interquartile à la médiane du revenu disponible	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6
Part des revenus d'activités (y compris indemnités de chômage)	53%	63%	69%	78%	74%
Dont part des indemnités de chômage	6%	4%	3%	3%	3%
Part des pensions, retraites et rentes	29%	34%	31%	25%	27%
Part des revenus du patrimoine et autres revenus	3%	8%	9%	9%	10%
Part de l'ensemble des prestations sociales	22%	9%	6%	4%	5%
Dont : part des prestations familiales	6%	3%	2%	2%	2%
Dont : part des minima-sociaux	11%	5%	2%	2%	2%
Dont : part des prestations logement	5%	2%	1%	1%	1%
Part des impôts	-8%	-14%	-15%	-16%	-16%
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	42%	22%	12%	11%	13%

Source : FILOSOFI 2020

REVENUS DECLARES	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
1er quartile (en €) du revenu déclaré par unité de consommation	5 930	10320	15500	16400	15270
Médiane (en €) du revenu déclaré par unité de consommation	10 320	18130	22140	23650	22660
3ème quartile (en €) du revenu déclaré par unité de consommation	16 840	26950	29650	33300	31830
Ecart inter-quartile (en euros) du revenu déclaré par UC	10 910	16 630	14 150	16 900	16 560
Rapport de l'Ecart-Interquartile à la médiane du revenu déclaré	1,1	0,9	0,6	0,7	0,7
Part des revenus d'activités	63%	55%	58%	65%	61%
Dont part des indemnités de chômage	8%	4%	3%	3%	3%
Part des pensions, retraites et rentes	36%	34%	30%	24%	26%
Part des autres revenus	1%	4%	5%	5%	6%
Part des ménages imposés	22%	45%	52%	53%	52%

Source : FILOSOFI 2020

BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES PAR LES CAF	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Nombre d'allocataires	2 058	10 766	24 933	105 528	1 597 660
Nombre de personnes couvertes	4 805	22 312	63 763	292 348	3 880 671
Nombre d'allocataires isolés sans enfants	971	6 110	10 259	36 385	725 812
% des allocataires	47%	57%	41%	34%	45%
Nombre de familles monoparentales	370	1 587	3 724	15 587	218 727
Nombre d'allocataires en couple sans enfant	151	579	1 066	3 910	66 971
% des allocataires	7%	5%	4%	4%	4%
Nombre d'allocataires en couple avec enfant	566	2 490	9 884	49 500	583 501
% des allocataires	28%	23%	40%	47%	37%
dont couples avec trois enfants ou plus	46%	38%	28%	12%	10%
Nombre d'allocataires percevant une Allocation Logement	1 470	6 263	9 737	34 098	680 910
% des allocataires	71%	58%	39%	32%	43%
dont Allocation Personnalisée de Logement (Métropole)	93%	64%	64%	21%	20%
Nombre d'allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé	249	1 161	2 112	7 177	130 622
% des allocataires	12%	11%	8%	7%	8%
Nombre d'allocataires percevant la prime d'activité	808	3 986	8 572	33 726	502 396
% des allocataires	39%	37%	34%	32%	31%
Nombre d'allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active socle	377	1 432	2 175	7 902	158 756
% des allocataires	18%	13%	9%	7%	10%
Nombre d'allocataires étudiants	58	793	858	ND	ND
Nombre d'allocataires de moins de 25 ans non étudiants	182	1 346	2 483	ND	ND

Source : CNAF 2021

(\*) les données départementales et régionales nous sont fournies par l'Observatoire Régional de la Santé

ND

Donnée non disponible

S

Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

# QPV n°QP001001

## Grande Reyssouze Terre Des Fleurs

Commune englobante: Bourg-en-Bresse

EPCI: 200071751

Taille du quartier: 6490 habitants (RP2018)

### RESSOURCES MONÉTAIRES (SUITE)

BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM)	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Population couverte	6 347	40 593	124 020	DONNEES NON DISPONIBLES	
% sur population totale (RP 2018)	98%	98%	93%		
Hommes (population couverte)	3 047	19 848	61 015		
Femmes (population couverte)	3 300	20 745	63 005		
Population couverte de moins de 18 ans (DPT & REG <de 20 ans)	1 660	7 902	25 015		
% de la population couverte	26%	19%	20%		
Population couverte de 25 à moins de 50 ans (DPT & REG 20-50 ans)	1 926	12 552	37 786		
% de la population couverte	30%	31%	30%		
Population couverte de 50 à moins de 60 ans	720	5 098	16 889		
Population couverte de 60 à moins de 75 ans	846	6 507	21 127		
Population couverte de 75 ans et plus	544	4691	12 284		
% de la population couverte	9%	12%	10%		

BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE PARTICIPATIVE (C2SP)	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Population couverte bénéficiaire de la C2S participative (ex-ACS)	549	2 316	3 119	DONNEES NON DISPONIBLES	
% sur population couverte	9%	6%	3%		
% sur population totale (RP 2015 pour QPV, 2016 pour autres zones)	8%	6%	2%		
Hommes bénéficiaires de la C2S participative (ex-ACS)	265	1 090	1 433		
Femmes bénéficiaires de la C2S participative (ex-ACS)	284	1 226	1 686		
Bénéficiaires de la C2SP de moins de 18 ans (DPT & REG <de 20 ans)	176	449	686		
% des bénéficiaires	32%	19%	22%		
Bénéficiaires de la C2SP de 25 à moins de 50 ans	128	602	813		
% des bénéficiaires	23%	26%	26%		
Bénéficiaires de la C2SP de 50 à moins de 60 ans	63	383	479		
% des bénéficiaires	11%	17%	15%		
Bénéficiaires de la C2SP de 60 ans et plus	132	743	939		
% des bénéficiaires	24%	32%	30%		

Source : CNAM 2021

Les données sur les communes englobant plusieurs QPV ne sont pas disponibles.

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

### LOGEMENT

LOGEMENT	QPV	COMM (1)	EPCI	DPT 01	REGION
Nombre de logements	ND	ND	ND	325 431	4 571 047
Part des résidences principales	91,6%	86,6%	87,8%	86,3%	79,6%
Part des résidences secondaires	ND	0,8%	2,6%	5,5%	11,8%
Part des logements occasionnels	ND	1,6%	0,8%		
Part des logements vacants	7,6%	10,9%	8,8%	8,2%	8,6%
Part des résidences principales de type appartement	92,9%	76,2%	36,2%	35,1%	48,0%
Part des résidences principales de type maison	6,9%	22,5%	62,8%	64,2%	51,1%
Rappel nombre de ménages = nombre de résidences principales				280 734	3 640 368
Rappel population des ménages				644 688	7 898 922
Part des ménages propriétaires	11,5%	37,1%	60,9%	62,4%	58,9%
Part des ménages locataires	87,7%	61,0%	37,4%	35,8%	39,0%
Part des ménages logés gratuitement	ND	1,9%	1,6%	1,8%	2,1%
Nombre de personnes par résidence principale	2,2	1,9	2,2	2,3	2,2

Source : RP/RPLS 2022. Pour Département et Région données 2020.

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)





**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

Directrice de la publication : Isabelle NOTTER

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Service Etude, Statistique, Evaluation (SESE)

Note réalisée par Nathalie Gourgouillon

Tour Swisslife – 1, Boulevard Vivier Merle – 69443 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 72 68 29 00 – Télécopie : 04 72 68 29 29

Internet : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>